

Centres sociaux, activateurs de lien social pour le Bien-Vieillir

Vendredi 7 février 2020

9H30-12H00

Palais du Travail, Villeurbanne

Centres sociaux présents : Centre social de la Gravière, Centre social les Taillis, Centre social Vivre en Haut Beaujolais, Centre social le Grand Vire, Centre social Mermoz, MJC Centre social Pôle 9, Centre social Michel Pache, Centre social les Minguettes, Centre social Point Du Jour, Centre social du Neyrard, Centre social de Parilly, Centre social Moulin à Vent, Centre social des Buers, Centre social Mosaïque, Centre social Louis Braille, Centre social Sauvegarde, Centre social Saint Just, Centre social Les Hauts du Lyonnais, Centre social de Cours-la-Ville, Maison Sociale Cyprien les Brosses, Centre social du Parc, Centre social de Champvert, Centre social Michel Pache, Centre social Ferrandière, Centre social le Saunier, Centre social de Meyzieu, Centre social Peyri, Centre social de Grigny, Centre social la Carnière, Centre social d'Ecully, Centre social de Brignais, Centre social CAP Générations, Centres sociaux d'Oullins, ARTAG (Association régional des Tsiganes et de leurs amis Gadgé).

Partenaires présents : Métropole de Lyon, Ville de Lyon, CCAS Ville de Lyon, CARSAT, AG2R La Mondiale, Résidence Rinck, Résidence Thiers et Cuvier, Résidence Renée Jolivot et Chalumeaux, Résidence Seniors Jean Jaurès, Fédération Française Retraite Sportive.

La Fédération des Centres Sociaux du Rhône a organisé, le 7 février dernier, un grand temps, rassemblant réseau et partenaires institutionnels, pour réfléchir et partager les initiatives autour d'un enjeu commun : bien-vieillir dans nos territoires.

La matinée s'est déroulée en deux temps : un temps d'échange autour de projets et expériences menées dans les centres sociaux, témoins de l'engagement et du dynamisme du réseau à ce sujet ; et un temps de partage d'une vision commune autour des défis liés au vieillissement et des perspectives pour notre réseau.

Pour introduire la matinée, Pascale Gautier, déléguée générale à la Fédération, a rappelé les premières étapes déjà initiées à l'échelle fédérale.

La création d'un groupe de travail en novembre 2018 a permis d'entamer une réflexion autour de la question du vieillissement et a facilité la circulation d'idées et l'échange de pratiques sur

le sujet. Par conséquent, la thématique « Bien-Vieillir » constitue une nouvelle priorité de travail à l'échelle du réseau, et se décline déjà autour de trois champs d'action :

- Accompagner le développement de nouvelles initiatives portées par les habitants et les professionnels des centres sociaux ;
- Faciliter le partage de pratiques au sein du réseau, et rendre possible de nouvelles approches autour de l'accompagnement au Bien-Vieillir ;
- Mettre en valeur l'action des centres sociaux sur les territoires à travers une reconnaissance de leur utilité sociale et le développement de différents types de partenariats.

TEMPS 1 - DES PROJETS INNOVANTS ET DIVERSIFIÉS EN FAVEUR DU BIEN-VIEILLIR

Un premier temps a été consacré à la présentation, en petits groupes, par sept centres sociaux du Rhône, d'initiatives en faveur de l'accompagnement au Bien-Vieillir (chacune des actions a fait l'objet d'une fiche synthétique, jointe à ce compte-rendu) :

- **Une pièce de théâtre intergénérationnelle**, organisée en septembre 2018 par le centre social de la Ferrandière à Villeurbanne ;
- **Des ateliers d'activités physiques entre seniors**, mis en place par le centre socioculturel de Brignais ;
- **Un projet d'accompagnement des retraités bénévoles** au sein des centres socioculturels de Meyzieu ;
- **Un espace d'écoute et d'échange entre aidants**, créé par le centre social Michel Pache à Francheville ;
- **Un lieu d'accueil, de rencontres et de loisirs pour les seniors**, proposé au quotidien par le centre social de Saint Just à Lyon ;
- **Un collectif d'acteurs** (seniors, professionnels, partenaires institutionnels et associatifs) et **un espace de concertation et d'échanges d'initiatives** au sein du centre socioculturel du Point du Jour à Lyon ;
- **Une mobilisation citoyenne** des habitants de Deux-Grosnes pour maintenir un centre multimédia en milieu rural, soutenue par le centre social Vivre en Haut Beaujolais selon le principe de **développement du pouvoir d'agir**.

Après un temps d'échange très riche entre référents projets et public, tous les participants ont été invités à inscrire, sur des fiches-action vierges, d'autres initiatives pour le Bien-Vieillir déjà en cours au sein de leurs propres centres sociaux.

Un réseau engagé dans l'accompagnement au Bien-Vieillir

18 actions supplémentaires ont ainsi été répertoriées et exposées par les professionnels présents. Elles témoignent toutes d'une grande diversité d'actions, répondant aux différents besoins repérés dans les territoires d'action des centres sociaux.

Des ateliers mémoire (comme dans les centres sociaux Point du Jour à Lyon, l'Orangerie à Tassin et Louis Braille à Saint-Priest) ; **des activités intergénérationnelles** (centres sociaux Grand Vire à Vaulx-en-Velin, l'Orangerie à Tassin, le Saunier à Chaponost et Vivre en Haut-Beaujolais à Deux-Grosnes) ; **des espaces d'accueil et de loisirs pour les seniors** (centres sociaux Cap Générations à Chatillon, Moulin à Vent à Vénissieux, Louis Braille à Saint Priest, Champvert à Lyon et JJ Peyri à Vaulx-en-Velin) ; **des permanences juridiques** (au centre social de Mermoz à Lyon) ; **des activités tournées vers le sport et la santé** (centres sociaux Sauvegarde à Lyon, l'Orangerie à Tassin, Moulin à Vent à Vénissieux) ; **des ateliers informatiques** (centres sociaux l'Orangerie, la Carnière à Saint Priest, Sauvegarde à Lyon).

Mentionnons également la Maison sociale Cyprian-les-Brosses qui porte une action inter-centres (avec l'ensemble des centres sociaux de Villeurbanne) en lien avec l'OVPAR (Office Villeurbannais des Personnes Agées et des Retraités) dans le but à la fois de rendre visibles les initiatives des habitants en faveur du Bien-Vieillir, de former les professionnels des centres sociaux à l'accompagnement au vieillissement, et enfin de travailler aux côtés de nouveaux partenaires (notamment les bailleurs sociaux).

Ces actions représentent un réel point de départ pour constituer un panorama d'ensemble du réseau sur le sujet. Elles sont une preuve de la diversité des engagements des structures, ainsi que de leur capacité à répondre aux différents défis soulevés par les enjeux du vieillissement. Elles nous aideront à construire des perspectives de travail communes et seront intégrées à l'état des lieux qui va être mené durant le premier semestre 2020 par la fédération, en coordination avec le groupe de travail Bien vieillir.

TEMPS 2 - TABLE RONDE : LIEN SOCIAL COMME PREMIER LEVIER CONTRE L'ISOLEMENT DES PERSONNES AGEES

La matinée s'est poursuivie autour d'un temps d'échanges portant sur l'enjeu du lien social comme premier levier contre l'isolement des personnes âgées. Trois intervenants ont apporté leur éclairage respectif à ce sujet :

Bertrand Lordon, professeur agrégé en sciences économiques et sociales, spécialiste de la démographie sociale, champ d'étude sur lequel il se focalise depuis 30 ans ;

Fabrice Bruyère, directeur régional de l'association Les Petits Frères des Pauvres ;

Fabrice Gout, délégué général Auvergne Rhône-Alpes Centres Sociaux (AURACS).

Le croisement à la fois des analyses sociodémographiques, des expériences de l'accompagnement au quotidien des personnes, et des reconfigurations institutionnelles en matière d'accompagnement au vieillissement a permis d'engager une discussion soutenue sur la complémentarité des actions engagées sur le territoire, et sur l'utilité sociale des centres sociaux en matière d'accompagnement au Bien-Vieillir, notamment dans sa dimension collective.

Voici ci-après la synthèse des principaux éléments évoqués...

Le vieillissement, phénomène grandissant à anticiper

Entre 1901 et 2020, **la proportion de personnes âgées de 60 ans et plus a doublé**. C'est avec ces chiffres que Bertrand Lordon a ouvert la discussion : en France, le phénomène du vieillissement devient de plus en plus visible chaque année. Ce dynamisme démographique pourrait probablement entraîner un scénario dans lequel la proportion des personnes âgées dans la population globale passerait d'un quart aujourd'hui à **un tiers en 2050**. Dans certaines régions de France, cette proportion arriverait presque à **la moitié**, comme en Ardèche, avec une prévision de **42%** de seniors d'ici 30 ans.

Le nombre de personnes de plus de 75 ans va également augmenter considérablement, et avec lui le phénomène de la dépendance : ce sont autant de choses à anticiper dès aujourd'hui, et auxquelles les financeurs publics doivent s'intéresser. Dans le Rhône uniquement, on assiste à une augmentation annuelle de 5 000 personnes de plus de 60 ans.

Reprenant les mots du sociologue Serge Paugam : « la protection, c'est savoir que l'on peut compter sur quelqu'un. La reconnaissance, c'est savoir que l'on compte pour quelqu'un »,

Bertrand Lordon considère ainsi que le travail des centres sociaux permet aux personnes âgées l'accès à ce double lien, mais aussi de le construire pour autrui.

Le lien social, fondamental pour le Bien-Vieillir

Ce lien, Fabrice Bruyère en est un fervent défenseur. Directeur régional des Petits Frères des Pauvres, il travaille depuis plus de dix ans au sein de cette association, spécialisée dans l'accompagnement des personnes de plus de 50 ans, isolées et en situation de précarité. La singularité de cette structure se trouve notamment dans l'importance qu'elle donne aux bénévoles : ils sont 12 000 sur le territoire français et font un travail quotidien d'accompagnement aux personnes. Différents types d'actions sont engagées par les Petits Frères des Pauvres : parmi elles, notamment, un travail d'accompagnement individuel, la mise en place d'une plateforme d'écoute, et un accompagnement au logement, réalisé en lien avec des bailleurs sociaux.

Fabrice Bruyère, en parlant des personnes âgées concernées par l'action de l'association, utilise l'expression « invisibles de la précarité ». Ce sont en effet des personnes extrêmement seules et en grande fragilité sociale, que l'on voit peu dans l'espace public. Un rapport, rendu par l'association en septembre 2019, offre un état des lieux chiffré, fort de témoignages sur la situation des personnes âgées isolées en France, mais également une focale sur la région Rhône-Alpes, ainsi que des recommandations faites aux pouvoirs publics. C'est la première fois qu'une enquête sur le vieillissement croise autant les notions d'isolement, de solitude et de territoire : cette approche permet une meilleure compréhension de la spatialisation du phénomène.

Le territoire, un axe important dans l'étude de l'isolement au grand âge

L'isolement est une donnée que l'on peut quantifier, objectiver ; c'est « la situation dans laquelle se trouve la personne qui, du fait de relations durablement insuffisantes dans leur nombre ou leur qualité, est en situation de souffrance et de danger¹ ». C'est un phénomène que l'on trouve plutôt sur les territoires dans lesquels l'accès aux services publics et aux commerces est difficile. La solitude, non moins réelle, est un sentiment individuel, le ressenti subjectif d'une personne qui peut, alors qu'elle vit dans une région pourvue en équipements et en services, se sentir délaissée. L'idée reçue selon laquelle les personnes isolées se trouve en milieu rural nous fait oublier qu'en territoire urbain, les habitants peuvent connaître une accumulation de difficultés sociales, notamment au sein des quartiers pauvres et quartiers prioritaires de la politique de la ville. Cette corrélation entre précarité économique et sociale et sentiment de solitude n'est pas à sous-estimer : Fabrice Bruyère insiste sur l'importance de travailler autour de la méthode « d'aller vers » ces personnes en situation difficile.

C'est aussi le point de vue de Fabrice Gout, délégué AURACS, qui reprend cette entrée territoriale : si dans l'imaginaire commun, les territoires les plus vieillissants du Rhône sont isolés, il rappelle que les populations âgées du centre de Lyon rencontrent bien souvent les mêmes problématiques. Peu visibles dans l'espace public, souvent oubliées, elles ne font pas l'objet d'une préoccupation immédiate des uns et des autres. Fabrice Gout insiste sur

¹ Définition du Conseil Economique social et Environnemental, avis « *Combattre l'isolement social pour plus de cohésion et de fraternité* » (2017)

l'opportunité qu'ont les centres sociaux à intervenir dans l'accompagnement de ces personnes, ainsi que sur la complémentarité de l'approche individuelle des Petits Frères des Pauvres (la rencontre et l'accompagnement directement au domicile) et de l'approche collective des centres sociaux (l'accueil autour d'activités diverses, le développement de projets avec les habitants).

Le partenariat, une force pour les centres sociaux

L'AURACS souhaite aussi encourager de nouveaux partenariats : depuis 2017, le réseau régional a conclu avec AG2R La Mondiale (groupe de protection sociale, prévoyance santé, épargne et retraite complémentaire), une convention de partenariat en faveur du développement du pouvoir d'agir des personnes âgées. On observe un changement de perspective institutionnelle ; de nouveaux financeurs, dont le fonctionnement s'écarte du modèle seulement centré sur une approche médicosociale du vieillissement et de ses effets sur l'autonomie, viennent soutenir des initiatives tournées vers l'accompagnement au Bien-Vieillir. L'élargissement du point de vue et le changement de posture des acteurs des politiques publiques permettent aux centres sociaux de s'investir d'autant plus sur le sujet.

Fabrice Bruyère croit lui aussi en la force des partenariats : selon lui, les acteurs associatifs et institutionnels doivent ensemble valoriser et soutenir une réflexion commune, et être force de proposition auprès des financeurs. Il mentionne notamment un projet lancé par l'association Les Petits Frères des Pauvres : un projet de colocation destiné à 8 personnes atteinte par la maladie Alzheimer, qui, après de longues négociations, a été approuvé par l'Agence Régionale de Santé et Lyon Métropole, et verra le jour en 2023 avec l'aide de financements multiples.

De nouvelles formes de bénévolat à accompagner

La question du bénévolat a été également un point fort de cette table ronde : malgré les transformations des formes de l'engagement, comme le rappelle pendant les échanges avec la salle le directeur d'un centre social, le nombre de bénévoles ne diminue pas – bien au contraire. En effet, ce sont de nouvelles formes de bénévolat qui émergent, et auxquelles il faut s'adapter : le bénévolat ponctuel (un jour, une heure), qui est, comme le souligne Fabrice Bruyère, absolument utile, doit aussi être accompagné par les professionnels. C'est ici que se trouve une des forces des centres sociaux : encourager l'intergénérationnel, casser les représentations négatives liées au vieillissement, briser les frontières de l'âge afin que les jeunes d'aujourd'hui s'engagent plus tard dans l'accompagnement des seniors.

Synthèse des échanges avec la salle

La nécessité de développer l'accompagnement du bénévolat ponctuel a été mentionnée plusieurs fois ;

L'intérêt de se former à l'évolution démographique et aux changements structurels de la société est grandissant : l'isolement, la précarité et les problèmes de santé toucheront aussi dans 10 ans de nombreux salariés de plus de 60 ans. Il faut savoir d'ores et déjà comment travailler ces situations ;

Se pose aussi **la question du recrutement et de la formation sur la question du vieillissement**, ainsi que sur la posture des professionnels envers les personnes âgées et les nouveaux retraités ;

Enfin, il est nécessaire **de s'équiper a minima sur les problématiques de santé** qui deviennent une préoccupation grandissante chez les professionnels, sans développer pour autant une approche médicosociale, mais de la même façon que les centres sociaux se sont équipés pour l'accueil de la petite enfance et des mineurs.

BIEN-VIEILLIR : LES GRANDES PRIORITES DU RESEAU DES CENTRES SOCIAUX POUR LES ANNEES A VENIR

Cette matinée s'est conclue par un dernier temps : les participants ont été invités, par groupe de 3, à inscrire sur des post-it quelles seraient, selon eux, les grandes priorités du réseau en matière d'accompagnement au Bien-Vieillir. Les retours sont éclairants et offrent un beau panorama de ce qui pourra se construire dans les années à venir.

